

Résumé SOFMER 2009 : Facteurs prédictifs d'un retour difficile au travail après un accident de la route : une analyse de la cohorte ESPARR

Auteurs : Emilie Bouffard, Emmanuel Fort, Pierrette Charnay, Marlène Bernard, Laetitia Chossegros, Dominique Boisson, Pierre – Olivier Sancho, Bernard Laumon, Martine Hours

Introduction : Parmi les conséquences de l'accident de la route, l'impact sur la vie professionnelle est un des éléments importants à prendre en compte, car il joue un rôle décisif dans la désocialisation (ou non) de la victime. Les durées d'arrêt de travail peuvent être très différentes d'un sujet à l'autre sans que la gravité n'explique totalement ces différences. ESPARR est une cohorte de victimes d'accidents routiers suivies pendant plusieurs années ; le retour au travail et les conditions de ce retour font partie des éléments recueillis au cours du suivi.

Objectifs : étudier les facteurs prédictifs d'un retour tardif (ou difficile) au travail.
Méthodes : 893 personnes âgées de 16 à 65 ans, susceptibles de travailler au moment de l'accident, constituent la population étudiée. A partir des données recueillies au cours des suivis réalisés six mois et un an après l'accident nous avons défini, en fonction des lésions présentées, des seuils de durée d'arrêt de travail au-delà desquels un arrêt de travail est considéré comme difficile (3^e quartile de la durée de chaque niveau de M-AIS). Les sujets ont été classés en fonction de leur durée d'arrêt en « situation de reprise du travail difficile » ou non). Par une analyse univariée complétée par une analyse multivariée permettant d'ajuster les facteurs les uns par rapport aux autres, nous recherchons les facteurs présents lors de l'accident ou lors de la phase post accidentelle prédisant ce retour difficile.

Résultats : La gravité des lésions, l'apparition de complications dans le décours de l'accident, un faible niveau d'études, le fait de ne pas être responsable de l'accident, la présence d'un stress post-traumatique sont associés à un retour difficile au travail. Le « coup du lapin », contrairement au traumatisme crânien (de quelque gravité soit-il), n'est pas une lésion significativement associée à un retour difficile.

Discussion-conclusion : cette étude confirme le poids du stress post traumatique, associé également au sentiment d'être une « victime », dans la difficulté de la reprise du travail vécue par les accidentés. Le niveau d'études plus faible est associé à la gravité des lésions, qui peuvent entraîner un retour difficile quand l'emploi est physiquement exigeant.